

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [6] (1903)
Heft: 47

Artikel: Notre gravure
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ne serait-il pas capable d'affronter la lutte avec ses pareils ?

Il prend aussitôt courage pour donner suite à sa pensée, arrive à la Gaité où une victoire sans conteste assure à Argus un emploi de *grand comédien*, aux appointements de trois francs par représentation. De plus, François percevait, le jour même, une prime de vingt francs. C'était un trésor pour lui.

Or, la pièce, *Le chien de Montargis*, dont le titre est resté brillant dans les annales du mélodrame, fit de telles recettes qu'elle dépassa la centième représentation, fait rare à cette époque, et Argus, je n'ai pas besoin de le dire, laissait, en fils dévoué, à son père adoptif, le produit tout entier de son talent, se contentant d'un redoublement de caresses.

Dès que le jeune Cavé, ayant en perspective un véritable magot, se mit en possession des premiers fonds, il se munit des outils nécessaires à sa profession, entra dans les ateliers d'un constructeur nommé Cellier, qui tenait en même temps une école d'ouvriers mécaniciens, s'y fit aussitôt remarquer et y acquit des connaissances profondes pour la carrière qu'il voulait parcourir.

Très sobre et très rangé, ne distrayant de son gain qu'un peu d'argent avec lequel il venait en aide à sa famille de Picardie, il amassa une somme suffisante pour devenir l'associé de ce filateur de Clignancourt dont j'ai parlé au début. Avec lui, la maison prospéra au point que bientôt il en abandonna la demi-propriété afin de fonder pour son compte un atelier de machines dans lequel il employa ses frères qu'il fit venir à Paris.

C'est à dater de ce moment que son imagination et sa science se donnèrent libre cours pour enfanter de merveilleuses découvertes. Presqu'aussitôt, à la tête d'un millier d'ouvriers, il entreprit de vastes constructions. C'est de son usine que sortirent presque toutes les machines appliquées aux bateaux à vapeur navigant alors sur la Seine. Puis, ce fut ensuite pour les plus grands navires qu'il fabriqua des hélices et, en général, tous les appareils de navigation.

Décoré, possesseur d'une grande fortune, il se retira, après avoir vendu ses ateliers à la maison devenue également célèbre : Derosne et Cail.

On le voit, Cavé tenait à Montmartre par un lien appréciable, puisque c'est comme filateur à Clignancourt qu'il fit, librement, ses premières armes. On a donc bien fait de donner son nom à une rue du XVIII^e arrondissement. Peut-être aurait-on pu la choisir de moins modeste apparence. Si j'étais conseiller municipal de l'endroit, je réparerais ce petit tort, en faisant poser le nom d'Argus sur les plaques émaillées servant d'étiquettes à l'une des rues qui avoisinent la rue Cavé. Ne serait-ce pas de pure justice ?

Félix JAHYER.



VARIÉTÉ

Police canine. — La ville de Brunswick a, pour veiller à la sécurité de ses habitants, toute une troupe de fins limiers. Ce sont des chiens que la police a engagés pour servir d'auxiliaires à ses gardiens de nuit. Ces intelligents quadrupèdes rendent, paraît-il, à l'autorité et à l'ordre les plus sérieux services. Non

seulement ils sont sans pareils pour protéger contre toute attaque les sergents de ville brunswickois dans leurs expéditions nocturnes, non seulement ils déplaient dans la poursuite des malfaiteurs une agilité que leurs chefs seraient bien incapables d'égaliser, mais ils savent appréhender les fugitifs sans leur faire aucun mal et les ramener intégralement au commissariat le plus voisin, alors que les policiers bipèdes, avec les meilleures intentions du monde, ont tant de peine à éviter les malheurs dans leurs rapports avec les honnêtes gens.

Ils suivent, naturellement, les pistes avec un flair dont on ne se fait aucune idée. Quand on les place en faction, ils restent à leur place avec la constance qu'on peut attendre d'une espèce où tant d'individus ont mérité d'être appelés « Fidèle ». Enfin, habitués à ramasser tout ce qui traîne, ils excellent à recueillir les objets égarés, en même temps qu'ils contribuent puissamment à nettoyer les rues. La ville de Brunswick, fière de ce corps de police, vient d'envoyer à une exposition canine quatre de ces agents qui, avant de se consacrer à la chose publique, étaient de simples campagnards exerçant la profession modeste de chiens de bergers. Ces agents, qui répondent aux noms de Harras, de César, de Peter et de Teufel, ont obtenu à l'unanimité les premiers prix accompagnés de diplômes flatteurs. Cet éclatant succès de la police brunswickoise a décidé la municipalité à augmenter les crédits affectés à sa subsistance et à grossir l'escouade de nouvelles recrues.

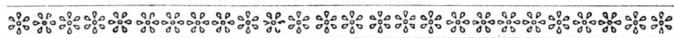


Notre gravure

Brodeuses mexicaines : travail en commun

Elles sont curieuses à observer, ces femmes, descendant des Indiens du Mexique, à la peau rouge cuivrée, aux cheveux noirs de jais et aux yeux mélancoliques, alors qu'à l'ouvrage, courbées sur le métier, elles tissent ces splendides étoffes de laines mexicaines. C'est un travail fatigant que de compter, de tendre ces fils ténus ; et c'est avec une incroyable adresse, digne d'admiration, que ces ouvrières transforment les écheveaux de laine en tissus remarquables.

Il y a des siècles déjà que leurs ancêtres, aux mêmes métiers tissaient les mêmes étoffes précieuses dont plusieurs échantillons sont exposés au Musée national de Mexico. La distribution du travail a même été introduite au Mexique depuis ces temps anciens, et maintenant des villages entiers ne confectionnent qu'une seule et même sorte de tissus. Une seule famille a souvent à travailler des semaines, des mois à la même pièce. Dans le cours de ces dernières années, le gouvernement fonda des écoles, dans le but de relever et d'encourager cette industrie nationale et de réhabiliter ce vieux genre de tissus. Et ce ne sont pas seulement les femmes du peuple, ce sont aussi les femmes de la classe élevée qui s'adonnent à cet art qui est, du reste, le seul art manuel qu'elles pratiquent avec dextérité.



ÉCHECS

Solution du problème N° 24: 1. R—CD 6. 1. A volonté.
2. Mat par C.